Zeitschrift: as. : Archäologie Schweiz : Mitteilungsblatt von Archäologie Schweiz = Archéologie Suisse : bulletin d'Archéologie Suisse = Archeologia Svizzera : bollettino di Archeologia Svizzera

Herausgeber: Archäologie Schweiz

Band: 40 (2017)

Heft: 4

Artikel: Les palafittes au Patrimoine mondial de l'Unesco Eléments pour un bilan d'étape

Autor: Kaeser, Marc-Antoine

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-768577

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

palafittes

Fig. 1
Vue des pieux de la palissade du site de l'âge du Bronze de Corcelles-près-Concise (VD).

Blick auf die Pfähle der Palisade der bronzezeitlichen Fundstelle Corcelles-près-Concise (VD).

Veduta dei pali della palizzata del sito dell'età del Bronzo di Corcelles-près-Concise (VD).

Les palafittes au Patrimoine mondial de l'Unesco Eléments pour un bilan d'étape

Marc-Antoine Kaeser

Six ans après l'inscription au Patrimoine mondial des habitats préhistoriques en milieu humide du pourtour alpin, un premier bilan permet d'évaluer l'impact de la reconnaissance de l'Unesco sur ce dossier, piloté avec succès par l'Office fédéral de la culture.

Le 27 juin 2011, le Comité intergouvernemental du Patrimoine mondial réuni à Paris retenait la candidature déposée par la Confédération suisse et inscrivait les sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes sur la liste du Patrimoine mondial.
Cette décision favorable des organes responsables de l'Unesco revêt une portée remarquable, surtout si l'on considère certains problèmes inhérents aux spécificités de ces sites. Premièrement, il s'agit d'un bien sériel, constitué de 111 sites sélectionnés parmi un millier de gisements attestés dans six pays différents: leur protection et leur mise en valeur exigent des concertations internationales complexes sur les plans juridique, administratif, scientifique et culturel. Deuxièmement, ces vestiges sont dépourvus de tout caractère monumental, et sont pour la plupart

difficiles d'accès, voire totalement immergés, ce qui complique bien entendu tant leur valorisation que les opérations de préservation. Troisièmement, pour des raisons qui tiennent à un paradoxe inhérent à l'archéologie, le choix des sites pour le Patrimoine mondial a dû exclure ceux qui sont les mieux connus, puisque ces derniers, exhaustivement fouillés, n'existent plus que dans les archives scientifiques et les inventaires de musées. En conséquence, la communication publique des habitats palafittiques inscrits au Patrimoine mondial doit recourir assez largement aux trouvailles et aux enseignements recueillis sur d'autres sites, qui eux ne jouissent pas de la reconnaissance de l'Unesco.

L'exemplarité des palafittes préhistoriques du pourtour alpin

En Suisse, chacun connaît les caractéristiques majeures de ces sites, couramment désignés par le terme de «stations lacustres». Il s'agit d'habitats identifiés par centaines dès le milieu du 19e siècle sur les rives des lacs et dans les marais, qui témoignent d'une occupation discontinue mais récurrente des zones humides durant plus de trois millénaires (env. 4400-800 av. J.-C.). En lien avec des contextes culturels extrêmement divers, ils s'échelonnent du Néolithique moyen à la fin de l'âge du Bronze.

Les conditions de conservation en milieu humide ont garanti la préservation exceptionnelle des vestiges les plus fragiles, notamment les restes organiques. En raison de la richesse des sites et de l'extrême variété des activités documentées par le mobilier mis au jour, les palafittes livrent des enseignements particulièrement éloquents sur la vie quotidienne, l'économie et les techniques; ils constituent à cet égard des modèles de référence pour l'étude des sociétés de la Préhistoire récente. Cette conservation remarquable a également autorisé l'essor de la méthode de datation des bois (dendrochronologie) ainsi qu'un

Fig. 2
Localisation des sites palafittiques inscrits au Patrimoine mondial. Suisse: 56 sites; Italie: 19; Allemagne: 18; France: 11; Autriche: 5; Slovénie 2.

Lage der als Welterbe eingetragenen Pfahlbaufundstellen. Schweiz: 56 Fundstellen; Italien: 19; Deutschland: 18; Frankreich: 11; Österreich: 5; Slowenien 2.

Localizzazione dei siti palafitticoli iscritti al Patrimonio mondiale. Svizzera: 56 siti, Italia: 19; Germania: 18, Francia: 11; Austria: 5; Slovenia: 2.

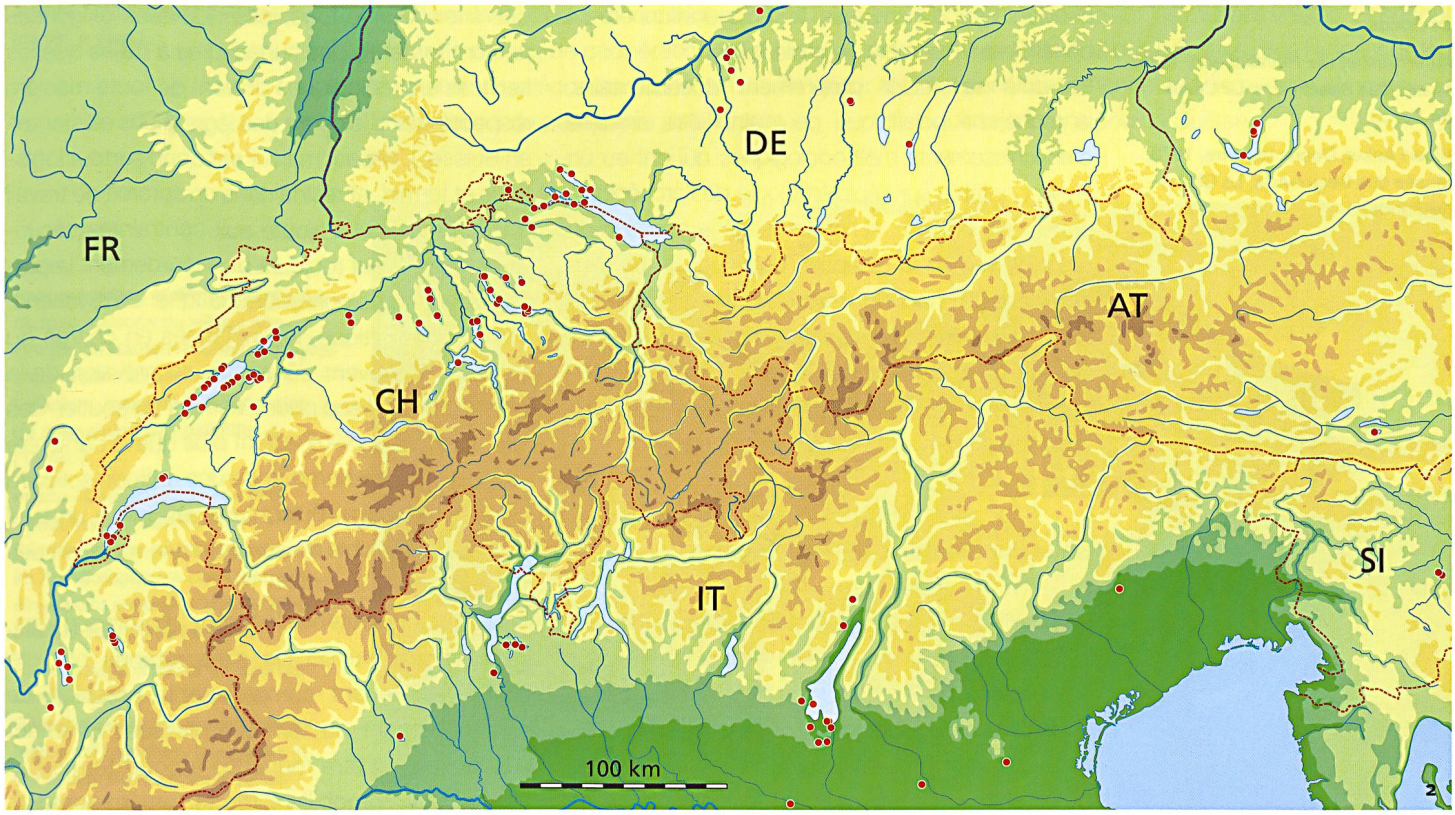

Fig. 3
Albert Anker, *Femme lacustre*, 1873. Musée des Beaux-Arts, La Chaux-de-Fonds.

Albert Anker, Die Pfahlbauerin, 1873. Musée des Beaux-Arts, La Chaux-de-Fonds.

Albert Anker, Donna lacustre, 1873. Musée des Beaux-Arts, La Chaux-de-Fonds.

développement exemplaire des recherches archéobiologiques, dont la contribution pour la compréhension des dynamiques homme-environnement bénéficie à l'ensemble de la discipline.

Par-delà sa valeur proprement documentaire, la recherche palafittique peut ainsi être créditée d'enrichissements méthodologiques qui ont eu un impact notable sur l'épistémologie de l'archéologie préhistorique. Enfin, si l'on envisage la question du point de vue de la réception publique, on ne saurait oublier l'impact du «mythe lacustre» et son rôle dans l'affirmation de l'identité nationale suisse. Dès les premières découvertes au milieu du 19e siècle, les représentations de villages lacustres ont en effet abondamment nourri l'imaginaire collectif.

De la candidature à la sauvegarde

Le projet d'inscription au Patrimoine mondial est le fruit de l'initiative de quelques chercheurs, qui ont exploité la dynamique favorable enclenchée en 2004 par le jubilé des 150 ans de la découverte des premières stations littorales. A la suite de démarches engagées auprès des divers services archéologiques concernés en Suisse et auprès d'un certain nombre de collègues étrangers, cette initiative s'est traduite par la création de l'association Palafittes. Celle-ci s'est alors adressée à l'Office fédéral de la culture, qui a évalué favorablement le projet et s'est chargé des contacts officiels avec les instances responsables des pays voisins, puis a porté le dossier auprès des organes de l'Unesco.

La constitution du dossier de candidature a bien sûr bénéficié de l'extraordinaire richesse de la documentation scientifique réunie sur les palafittes depuis plusieurs générations. En l'occurrence et conformément aux exigences du fédéralisme, il s'agissait moins d'établir des connaissances que de prendre du recul par rapport à la masse phénoménale des données disponibles, puis d'opérer un tri sélectif, selon des priorités que les organes fédéraux étaient mieux à même de définir.

Le succès de la candidature implique bien évidemment le respect des règles fixées par l'Unesco pour la gestion, la surveillance et la préservation des sites. Sur le fond, ces nouvelles exigences ne sont toutefois pas supérieures à celles que les services archéologiques doivent de toute manière respecter dans le cadre des législations existantes en Suisse. L'impact majeur est donc surtout logistique et formel, et réside dans un surcroît de travail administratif, qui s'ajoute aux contraintes sécuritaires qui grèvent toujours plus lourdement la pratique de l'archéologie subaquatique. En revanche, sur le plan politique, les instances en charge du patrimoine peuvent désormais se prévaloir de la caution de l'Unesco pour s'assurer du soutien des autorités locales — d'autant plus que le caractère sériel du dossier commande une attitude solidaire dans cette affaire, puisqu'une atteinte à un seul site est susceptible de conduire à la radiation des 110 autres.

Les atteintes potentielles sont d'ordres divers. Dans la mesure où les sites retenus ont été choisis en tenant compte de la pression de l'aménagement du territoire, ils sont rarement susceptibles d'être menacés à court terme par des projets immobiliers (ports, aménagements

de berges, drainages et bonifications de terres agricoles). Le risque direct tient plutôt en des destructions ponctuelles, occasionnées par le pillage archéologique ou l'ancrage répété d'embarcations dans des zones lacustres mal signalées. Mais la principale menace est indirecte: c'est l'érosion des beines littorales ainsi que l'assèchement progressif des marais et des tourbières, qui exigent un suivi constant et des relevés précis de l'état de conservation des sites. Conformément au plan de gestion remis au Centre patrimoine mondial, cette tâche est assurée de manière transversale en concertation avec l'ensemble des autorités responsables aux plans local, régional et national. Ces dernières sont représentées au sein de l'*International Coordination Group*, relayé à l'échelle helvétique par le *Swiss Coordination Group*, qui en assure le secrétariat, avec une présidence tournante par pays (actuellement confiée à la Suisse). Pratiquement, les réunions de ces organes permettent des échanges réguliers entre les chercheurs et les responsables du patrimoine à différents niveaux, et contribuent à la mise en place de projets de coopération, ceci tant dans le domaine scientifique que dans la mise en valeur et la médiation du patrimoine palafittique.

Fig. 4
Cérémonie officielle du 9 septembre 2011, au Laténium: Kishore Rao, président du Centre patrimoine mondial, remet les diplômes attestant du classement par l'Unesco au Conseiller fédéral suisse Didier Burkhalter et aux représentants officiels de la Slovénie, de l'Autriche, de la France, de l'Italie et de l'Allemagne (de g. à dr.).

Offizieller Festakt am 9. September 2011, im Latenium: Kishore Rao, der Präsident des Welterbezentrums, überreicht dem Schweizer Bundesrat Didier Burkhalter und den offiziellen Vertretern von Slowenien, Österreich, Frankreich, Italien und Deutschland (v.l.n.r.) die Unesco-Welterbe-Urkunde.

Cerimonia ufficiale del 9 settembre 2011 al Laténium: Kishore Rao presidente del Centro patrimonio mondiale, consegna i diplomi che attestano il riconoscimento da parte dell'Unesco al consigliere federale svizzero Didier Burkhalter e ai rappresentanti ufficiali di Slovenia, Austria, Francia, Italia e Germania (da sin. a dest.).

Un impact public discret?

Concrètement, l'inscription au Patrimoine mondial n'a pas suscité de véritable engouement public, ni d'effets majeurs sur le plan de la mise en valeur des sites. De fait, les palafittes ne jouissent pas des mêmes atouts touristiques que le Taj Mahal ou le Mont-Saint-Michel: pour des raisons liées à l'accessibilité et la conservation des sites, la médiation est souvent reportée sur les musées voisins. Et surtout, le caractère sériel des palafittes dilue l'impact de leur reconnaissance entre 111 lieux dans six pays – et quinze cantons pour la Suisse.

Fig. 5
Reconstruction *in situ* des répliques de trois maisons du village néolithique de Hauterive-Champréveyres dans le parc archéologique du Laténium, inaugurées à l'occasion du classement des palafittes à l'Unesco.

In-situ-Rekonstruktion von drei Gebäuden der neolithischen Siedlung Hauterive-Champréveyres im Archäologiepark des Lateniums, eingeweiht anlässlich der Verleihung des Unesco-Welterbestatus.

Ricostruzione *in situ* di tre case del villaggio neolitico di Hauterive-Champréveyres nel parco archeologico del Laténium, inaugurate in occasione dell'iscrizione dei siti lacustri all'Unesco.

On peut néanmoins relever d'innombrables initiatives de valorisation, telles que la création de sentiers didactiques, de nouvelles reconstitutions d'habitations lacustres (fig. 5), l'amélioration d'infrastructures déjà existantes, le développement de programmes thématiques, la création d'outils audiovisuels ou de nombreuses brochures et publications destinées au grand public. Parmi celles-ci, on peut relever l'édition récente d'un guide par la Société d'histoire de l'art en Suisse et un nombre important de manifestations muséales, notamment les grandes expositions de synthèse montées à Berne en 2014 (*Les Lacustres, au bord de l'eau et à travers les Alpes*) et dans le Bade-Württemberg en 2016 (*4000 Jahre Pfahlbauten*).

Ces initiatives ont connu une couverture médiatique appréciable, dont nous peinons toutefois à prendre la mesure, car l'impact de l'inscription au Patrimoine mondial en 2011 avait en quelque sorte été anticipé par la candidature: dès 2004, ce projet avait poussé les acteurs de l'archéologie palafittique à redoubler d'efforts de médiation. De ce point de vue, les retombées auprès du public sont évidemment mieux perceptibles à l'étranger – tout particulièrement dans les pays où cette thématique ne jouissait pas déjà auparavant de la popularité remarquable dont elle bénéficie depuis longtemps en Suisse et dans les contrées limitrophes du sud de l'Allemagne. Pour dire les choses crûment, la reconnaissance universelle de l'Unesco nous invite en somme à prendre congé du nombrilisme provincial qui a trop longtemps empreint l'archéologie lacustre.

Changement d'échelle

A nos yeux, l'impact majeur de l'inscription au Patrimoine mondial réside dans l'élargissement des perspectives qu'encourage cette reconnaissance. Dorénavant, ce patrimoine n'est en effet plus envisagé exclusivement à l'échelle locale ou régionale, mais comme partie d'un tout de portée internationale. Et ce changement d'échelle alimente parmi nos concitoyens une fierté renouvelée, dont témoigne par exemple, pour ce qui nous concerne personnellement au Laténium, la véritable déferlante d'anciennes collections lacustres offertes par des particuliers.

A cet égard, nous nous permettrons de rappeler certaines réactions hostiles suscitées par les premières velléités de candidature auprès de l'Unesco, qui s'étaient vu opposer que «c'est totalement inutile, puisque dans notre canton, les sites sont parfaitement protégés!». De même, on révèlera sans excès de perfidie l'un des principaux mobiles de l'élargissement très précoce du projet aux six pays du pourtour alpin: l'internationalisation des démarches constituait le meilleur moyen de pousser les archéologies cantonales à coopérer entre elles... Or aujourd'hui, toutes les instances responsables se félicitent de la solidarité engendrée par la procédure: une nouvelle découverte en Bavière ou en Slovénie est ainsi portée au crédit commun de l'archéologie palafittique et est perçue comme un enrichissement patrimonial pour tous les porteurs du projet, qui s'estiment légitimement bénéficiaires de l'ensemble des fruits de la recherche lacustre.

En bref, l'inscription au Patrimoine mondial témoigne d'une évolution bienvenue et marque probablement un changement majeur quant à l'attitude, jusqu'alors

Fig. 6
Visuel de l'exposition de synthèse *4000 Jahre Pfahlbauten*, organisée à Schussenried et au Federseemuseum (D) en 2016.

Visueller Auftritt der Ausstellung* 4000 Jahre Pfahlbauten *in Schussenried und im Federseemuseum Bad Buchau (D), 2016.

Veste grafica dell'esposizione *4000 Jahre Pfahlbauten* organizzata nel 2016 a Schussenried e al Federseemuseum di Bad Buchau (D).

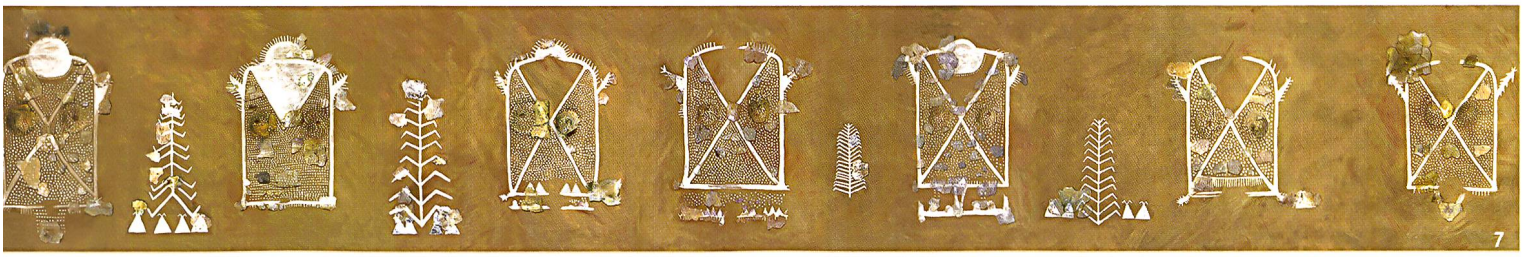

Fig. 7
Restitution de la paroi ornée dont les fragments ont été mis au jour à Ludwigshafen (D).

Rekonstruktion einer verzierten Wand, deren Fragmente in Ludwigshafen (D) geborgen wurden.

Ricostruzione della parete decorata. I suoi frammenti sono stati portati alla luce a Ludwigshafen (D).

trop souvent défensive et cantonaliste, adoptée dans la protection du patrimoine archéologique dans notre pays. A notre sens, c'est du reste le bienfait principal de ce changement d'échelle. La popularité indubitable dont jouit l'archéologie en Suisse ne peut souvent pas être mise suffisamment à profit, car elle s'exprime presque exclusivement à l'échelle locale ou cantonale. Or dans le monde actuel, c'est le plus souvent à d'autres niveaux, national et international, que se prennent les décisions qui mettent en jeu la sauvegarde de notre patrimoine. En définitive, l'internationalisation de la thématique lacustre par le biais de l'inscription au Patrimoine mondial nous paraît constituer un modèle pour l'archéologie suisse dans son ensemble.

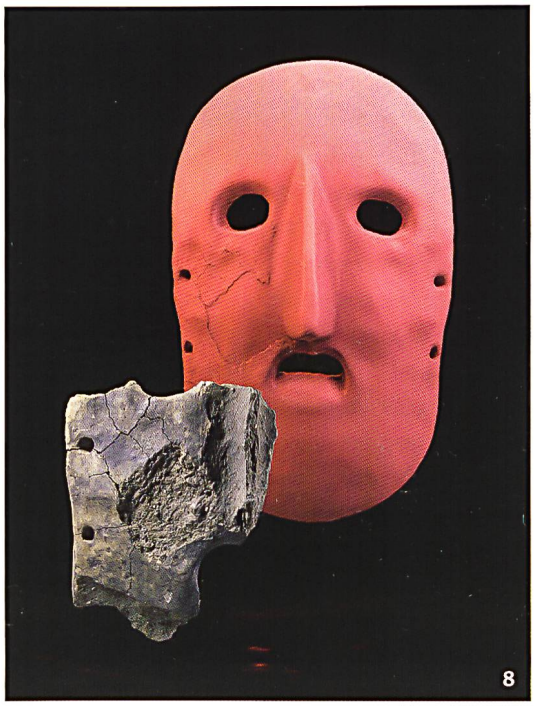

Fig. 8
Fragment de masque en terre cuite découvert dans le Federsee et sa restitution.

Fragment einer im Federsee gefundenen Maske aus gebranntem Ton und ihre Rekonstruktion.

Frammento di una maschera in terracotta scoperto nel Federsee e la sua ricostruzione.

De nouvelles ambitions pour la recherche palafittique

On peut relever que la candidature et la prise de recul qu'elle exigeait face aux réalités de terrain de l'archéologie palafittique ont coïncidé, de manière assurément significative, avec l'essor généralisé des approches territoriales au sein de la discipline archéologique. Alors que la recherche lacustre avait longtemps fixé sa focale à l'échelle du village et de son terroir, ces nouvelles perspectives interrogent les relations systémiques des sites à une échelle bien plus large. Elles mettent ainsi en question la notion même de «village», au profit d'une appréciation plus fluide et réaliste des dynamiques d'occupation de l'espace et de l'exploitation des ressources. Dans certains cas, ces nouvelles perspectives ont même permis d'identifier des schémas récurrents d'organisation territoriale, des formes de répartition des activités économiques (au sein d'un village comme à l'échelle du territoire), ainsi qu'une distribution inégale de certaines pratiques symboliques ou cultuelles.
En somme, la reconnaissance de l'Unesco étend à la sphère publique un tournant amorcé préalablement dans la recherche archéologique. Mais elle en favorise également l'expression, dans la mesure où elle stimule et régularise les échanges scientifiques par-delà les frontières. Le changement d'échelle évoqué ci-dessus a ainsi aidé les chercheurs à mesurer la relative banalité de certaines catégories de faits (comme les questions relatives à la sphère purement économique ou technique). Inversément, cette prise de recul leur a permis de mieux apprécier le caractère inédit ou insolite et la portée de certaines découvertes, comme la paroi

ornée de Ludwigshafen, le masque en terre cuite ou les tampons hygiéniques préhistoriques mis au jour au Federsee. Et surtout, cet élargissement des perspectives a autorisé une véritable prise de conscience de certains atouts particuliers de l'archéologie lacustre, tels que le potentiel exceptionnel de la dendrochronologie pour la restitution historique, au sens strict du terme, des rapports événementiels de cause à effet, jusqu'alors inconcevables pour l'étude des temps préhistoriques.

Une solidarité transnationale salutaire

Un bilan complet de l'inscription au Patrimoine mondial nous invite à considérer également les enjeux sur les autres versants des Alpes et à relever ses effets particulièrement positifs en Autriche et en Slovénie ainsi que, dans une moindre mesure, en France et en Italie. Dans ces pays, l'attention publique et les soutiens institutionnels autorisés par la candidature ont assuré l'émergence de nombreux projets de valorisation. De fait, la prise de conscience évoquée ci-dessus s'y exprime de manière d'autant plus sensible que les études lacustres ne reposaient pas sur un héritage scientifique aussi établi que dans l'archéologie suisse. La régularité des contacts internationaux garantis par les procédures prescrites par l'Unesco a ainsi contribué à affranchir ce domaine d'étude de sa marginalité antérieure. A cet égard, on notera l'essor particulièrement remarquable de la recherche en Autriche, que les nouvelles perspectives de développement désignent comme l'un des terrains les plus prometteurs des études palafittiques. Au-delà de la solidarité encouragée au sein de l'arc alpin, cette masse critique bénéficie en définitive à l'ensemble de la recherche palafittique. Car la transnationalité de la candidature stimule désormais une internationalisation plus large, au sein de ce que l'archéologie anglo-américaine définit traditionnellement comme la «*Wetland Archaeology*» (archéologie en milieu humide). Or, dans ce cadre thématique réunissant plusieurs disciplines, mais méthodologiquement très étroit et marqué par une spécialisation souvent reconnue comme excessive, la recherche

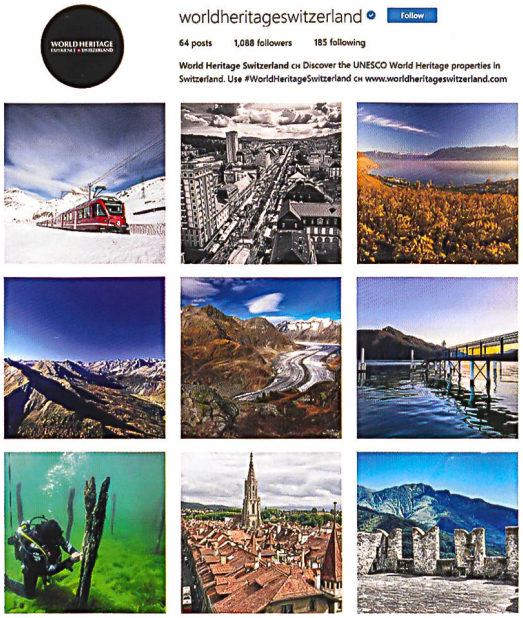

9

palafittique jouit d'une force de frappe, d'une centralité heuristique et d'une homogénéité chronoculturelle qui constituent des atouts précieux. En d'autres termes, l'archéologie des habitats en milieu humide est aujourd'hui en position de mettre réellement en œuvre sur la scène scientifique mondiale les atouts qui avaient précisément convaincu les experts de l'Unesco, c'est-à-dire le caractère exemplaire et la valeur universelle des enseignements archéologiques gagnés par la recherche sur les stations lacustres et palustres du pourtour alpin.

Capital symbolique et appropriation collective

Par-delà ses effets concrets sur la recherche et son impact direct pour la sauvegarde et la valorisation des sites, l'inscription des palafittes au Patrimoine mondial de l'humanité revêt évidemment aussi une dimension symbolique majeure. Certes, les esprits chagrins relèvent à raison que l'inscription incessante de nouveaux biens de natures très diverses relativise peu à peu le prestige et l'exclusivité de cette fameuse liste, qui est en quelque sorte victime de son succès. Mais l'inflation des candidatures, notamment dans les pays dits émergents, n'en démontre pas moins

Fig. 9
Promotion touristique des palafittes par le biais de la plateforme *World Heritage Experience Switzerland* – ici sa page instagram.

Touristische Vermarktung der Pfahlbauten über die Kanäle der Plattform* World Heritage Experience Switzerland – *hier die Instagram Seite.

Promozione turistica delle palafitte attraverso la piattaforma *World Heritage Experience Switzerland* – qui la sua pagina instagram.

l'attractivité persistante de cette reconnaissance de l'Unesco, son retentissement culturel et son potentiel touristique.

En ce qui concerne les stations lacustres en Suisse, l'inscription au Patrimoine mondial n'a pas entraîné d'effets fulgurants en termes de demande médiatique ou de flux de visiteurs. En revanche, le prestige garanti par l'Unesco assure indéniablement à cette thématique une visibilité notable. Très concrètement, nos palafittes «invisibles» bénéficient désormais, par le biais de la plateforme *World Heritage Experience Switzerland*, de campagnes internationales de promotion qui leur permettent de figurer aux côtés de sites touristiques emblématiques tels que la vieille ville de Berne, les Alpes suisses ou les fameux vignobles de Lavaux. Sur un plan symbolique, ces associations visuelles sont assurément porteuses d'un puissant potentiel d'identification. A notre sens, l'appropriation collective qu'elles encouragent peut même s'avérer décisive pour la reconnaissance sociale et culturelle de l'archéologie préhistorique.

Bibliographie

Die Pfahlbauer: am Wasser und über die Alpen / Les Lacustres: au bord de l'eau et à travers les Alpes. Archäologischer Dienst des Kantons Bern, 2013.

P. Corboud et M. Gowen, «Protection of the World Heritage against archaeological Research: the Case of the Prehistoric Pile Dwellings around the Alps registered at Unesco». Annuaire d'Archéologie Suisse 99, 2016, pp. 157-164.

P. Corboud, et G. F. Schaeren, Les palafittes suisses. Guides d'art et d'histoire de la Suisse 988-989, Berne, 2017.

M.-A. Kaeser, Visions d'une civilisation engloutie: La représentation des villages lacustres, de 1854 à nos jours / Ansichten einer versunkenen Welt: Die Darstellung der Pfahlbaudörfer seit 1854. Hauterive, Laténium / Zürich, Schweizerisches Landesmuseum, 2008.

F. Menotti F. et A. O'Sullivan (éd.), Oxford Handbook of Wetland Archaeology. Oxford, 2012.

H. Schlichtherle, S. Rau *et al.* (éd.), 4000 Jahre Pfahlbauten – Begleitband zur Grossen Landesausstellung Baden-Württemberg, Kloster Schussenried und Federseemuseum. Ostfildern, Stuttgart, 2016.

P. Suter et H. Schlichtherle (éd.) Palafittes: UNESCO World Heritage Candidature Prehistoric Pile Dwellings around the Alps. Berne, 2009.

Zusammenfassung

Die durch das Bundesamt für Kultur gesteuerte Eintragung der Pfahlbauten des Alpenraums als Welterbestätte, stellt für die prähistorische Archäologie eine wertvolle Anerkennung dar. In dieser ersten Bilanz werden die in dieser Hinsicht gemachten Anstrengungen, aufgetretene Hindernisse sowie Herausforderungen geschildert, die diese allgemeine Auszeichnung für den Umgang mit diesen stark gefährdeten Fundstellen bedeutet. Schliesslich müssen auch die sehr positiven Auswirkungen der Förderung der internationalen Zusammenarbeit zur öffentlichen Inwertsetzung und zum Schutz dieses Kulturerbes unterstrichen werden, wie der Nutzen dieses Umdenkens für die Erhöhung der Anforderungen in der Pfahlbauforschung. Die daraus resultierenden wissenschaftlichen Erkenntnisse sind herausragend – handelt es sich dabei doch letztlich um eine Aufwertung der gesamten prähistorischen Forschung.

Riassunto

Diretta dall'Ufficio federale della cultura, l'iscrizione delle palafitte dell'arco alpino al Patrimonio mondiale dell'umanità costituisce un riconoscimento prezioso per l'archeologia preistorica. In questo primo bilancio tracciamo brevemente gli sforzi effettuati in questa direzione, gli ostacoli trovati e le esigenze che questa consacrazione a livello universale pone per la gestione archeologica di questi siti molto vulnerabili.

E utile inoltre sottolineare l'importanza dell'impatto che le collaborazioni internazionali hanno comportato per la messa in valore al pubblico e per la salvaguardia di questo patrimonio, così come i benefici che il cambiamento di scala ha avuto per la ricerca sulle palafitte. Quest'ultima fornisce delle conoscenze scientifiche eccezionali che è necessario valorizzare in seno alla ricerca preistorica nel suo insieme.

Remerciements

Publié avec le soutien de l'Office fédéral de la culture

Crédit des illustrations

Laténium, F. Langenegger (fig. 1); R. Sterchi (fig. 4) ; J. Roethlisberger (fig. 5). P. Corboud (fig. 2).
Musée des Beaux-Arts, La Chaux-de-Fonds, P. Bohrer (fig. 3).
Landesamt für Denkmalpflege im Regierungspräsidium Stuttgart, Büro211-Düsseldorf (fig. 6); M. Erne (fig. 7); M. Erne, Ch.Steffen (fig. 8).
World Heritage Experience Switzerland (fig. 9).